



Pégomas

Bulletin d'Information Municipal - N° 2 - JUIN 2005



Chères Pégomassoises, chers Pégomassois,

Depuis le début de l'année, notre tâche consiste à embellir notre village. Dans la continuité de ce que j'annonçais pour la cérémonie des vœux, nous sommes dans une période d'actions et de réalisations. Après avoir, durant le 2^{ème} semestre 2004, monté les dossiers et obtenu les subventions nécessaires à ces travaux, nous sommes passés à la phase exécution. Programme chargé pour 2005 mais ô combien nécessaire si nous voulons que notre commune puisse développer son commerce et son hôtellerie.

La réfection des trottoirs, de la place et des façades était une nécessité sachant que notre commune est aux portes de Cannes, Grasse et Mandelieu.

L'étude sur l'aménagement du Lac des Mimosas avance et, en même temps, nous venons de faire l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un nouveau groupe scolaire mixte et d'un autre terrain pour la construction de la gendarmerie.

Si actuellement de gros travaux se focalisent sur la place du Logis, les autres quartiers ne seront pas oubliés pour autant. Prochainement, extension de la réfection des façades quartier du Château, et fleurissement sur les secteurs du Château et de la poste.

Les travaux d'aménagement de la Mourachonne débiteront en fin d'année pour sécuriser les riverains qui guettent avec inquiétude les changements de météo. Notre objectif est de faire de Pégomas une commune où les touristes s'arrêtent et y trouvent les agréments qu'ils souhaitent pour leur séjour.

Avec les adjoints, les conseillers municipaux, les associations qui m'aident dans ma tâche quotidienne, nous vous souhaitons de bonnes et agréables vacances d'été.

Le Maire, Gilbert PIBOU



sommaire

Infos Mairie	p. 3
Travaux	p. 4
Culture - Vie associative	p. 8
Environnement - Transports	p.16
Infos Village	p.19
Education - Jeunesse - Loisirs	p.20



DEPART EN RETRAITE DE LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES Mme DELANNOY

Le vendredi 22 avril, la municipalité a organisé une petite réception à l'occasion du départ de Mme Patricia DELANNOY. Après 30 années passées au service de la Mairie de Pégomas, Mme DELANNOY a quitté son poste de Directrice Générale des Services avec émotion en recevant les cadeaux du personnel et de la mairie. Nous lui souhaitons une agréable retraite pendant laquelle elle pourra s'adonner à son loisir préféré : la peinture qu'elle maîtrise très bien a en juger par la qualité de ses tableaux.



LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES NOUVELLE EST ARRIVEE !



“Mon nom est Corinne LESAGE, je viens de Normandie, et je suis très heureuse d'arriver dans votre charmante ville de Pégomas, ensoleillée et fleurie.

J'ai reçu ici un accueil chaleureux de la part des élus et de mes collègues. J'ai encore beaucoup à découvrir de Pégomas et de ses habitants, mais je suis, d'ores et déjà, prête à mettre mon expérience et toute mon énergie à votre service”.



| travaux |



AVANT

*“ afin que les piétons
puissent circuler plus
facilement devant les
commerces ”*

ELARGISSEMENT TROTTOIRS PLACE DU LOGIS

L'étroitesse des trottoirs place du Logis a amené la municipalité à décider de leur élargissement, afin que les piétons puissent circuler plus facilement devant les commerces.

Les travaux vont se réaliser en deux tranches :

- une première phase avant l'été avec l'élargissement côté place et réfection des conduites d'eau anciennes et défectueuses.

- une seconde tranche après l'été avec confection des nouveaux trottoirs, aménagement de l'îlot central et réfection des chaussées.

Nous demandons aux administrés et aux commerçants de faire preuve de patience devant ces nouveaux travaux dérangeants mais nécessaires.



Début des travaux 1^{er} juin 2005



LES TRAV



SALLE DES FÊTES

Suite à la visite de la commission de conformité, la mairie a profité de la mise aux normes des installations pour rénover la salle des fêtes qui en avait grand besoin.

Les travaux ont été effectués par les services techniques de la commune dans un temps très bref pour ne pas trop perturber les réservations de la salle par les associations.



Mise en conformité de la Salle des Fêtes



Merci aux services techniques pour la qualité et l'exécution de ces travaux importants.

Une subvention du Conseil Général nous a été attribuée pour l'achat des matériaux.

AUX DE LA COMMUNE

REMISE A NEUF DU MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a été entièrement restauré et repeint ; c'est aussi notre façon d'honorer la mémoire de ceux qui ont contribué à notre liberté.





| travaux |

LIAISON ROUTIERE ENTRE L'AVENUE A. DAUDET ET LE BOULEVARD DES AVENALIERS

Dans le but de mettre un terme aux inconconvénients causés aux automobilistes par les croisements difficiles avenue Lucien Funel, la mairie a finalisé le dossier des travaux entrepris en 2000 pour l'ouverture d'une nouvelle voie afin de créer un sens unique entre la rue A. Daudet et L. Funel.

L'appel d'offre est lancé ; les travaux débiteront cet été.



REFECTION DES FACADES CCAS DE PEGOMAS

La commune a entièrement refait la façade du bureau d'aides sociales dans le cadre de l'aide apportée aux propriétaires qui souhaitent refaire leur façade.

L'aide commune plus région est de 50% plafonnée à 18 000 euros. (actuellement secteur place du logis)

Renseignements : Mme ZUCCHINI - Adjoint à l'Urbanisme -

Tél. Mairie : 04 93 42 22 52



MUR DE LA MOURACHONNE

La réfection du mur de la Mourachonne qui s'était effondré dans la rivière, a donné lieu à d'importants travaux.

Le résultat a permis l'ouverture d'une promenade piétonne entre la place du Logis et le rond point de l'avenue Frédéric Mistral.





| culture - vie associative |



*1 et 2
Préparation des chars aux ateliers techniques
Samedi 29 janvier 2005*

FÊTE DU MIMOSA

Les 28, 29 et 30 janvier derniers, les pégomassois se sont à nouveau rassemblés pour la traditionnelle Fête du Mimosa.

La Mairie tient à remercier vivement tous les bénévoles et les services de la mairie qui ont contribué à ce que cette fête soit réussie.



CULTURE

*3. Rassemblement des Chars
avant le départ vers le centre du
village*



4. La Confrérie du Mimosa ouvrant la marche du Corso Fleuri

4



5. Fanfare :
"La Lyre d'Argile"

5

- VIE ASSOCIATIVE

6. Char "Le Potier"
avec l'une des nombreuses associations
ayant participé à la Fête du Mimosa



6



| culture - vie associative |

ELECTION DE MISS PEGOMAS 2005

Le 28 janvier 2005, dans le cadre de la Fête du Mimosa, la mairie a organisé l'Election de Miss Pégomas. Une soirée conviviale qui a précédé le fleurissement et le défilé des chars et où deux pégomassoises ont été à l'honneur.

M^{elle} Audrey VALERI : Miss Pégomas

M^{elle} Céline PETTINARI : 2^{ème} Dauphine



1, 2, 3 : Journée du Samedi 21 Mai

60^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 8 MAI 1945



A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, Mme Jeanne ROUSSEAU a marqué ce rassemblement par sa remarquable interprétation a capella du Chant des Partisans.





5^{ème} PRINTEMPS DES ENFANTS

Cette année le 5^{ème} Printemps des Enfants s'est déroulé sur 2 journées.

Vendredi 20 mai était consacré aux enfants des écoles du village, qui, tout au long de la journée, ont participé à de nombreuses distractions. Quant au Samedi 21 mai, la mairie renouvelait l'expérience de ces fabuleuses structures gonflables gigantesques amusant petits et grands ! La journée était ponctuée par l'arrivée des peluches géantes sur le site, les nombreux jeux proposés par Choupinette, sans oublier les ateliers d'activités manuelles proposés par la Maison Pour Tous et l'AIPE. La mairie remercie les membres de ces associations ainsi que ceux de la FCPE, pour avoir participé activement au bon déroulement de ces journées.



4 : Journée consacrée aux écoles du village





CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE PEGOMAS ET LA BASE AERIENNE 943 DE NICE



La commune de Pégomas a décidé en plein accord avec la Base Aérienne 943 de collaborer à la mise en oeuvre d'un réseau "correspondants AIR". Le correspondant AIR, représenté actuellement par l'Adjudant-Chef Daniel ZEDET, exerce sa fonction, au profit des jeunes administrés de la commune.

Son action comporte trois volets :

- **Information Générale** : carrières offertes dans l'Armée de l'Air, admission dans les écoles de l'Armée de l'Air
- **Recrutement** : militaires techniciens de l'Air, service national volontaire dans l'Armée de l'Air
- **Reconversion** : recensement des offres d'emploi locales et possibilités de reconversion dans son secteur au profit des personnels quittant l'armée de l'air ou des militaires techniciens de l'air en fin de contrat.

Rendez-vous téléphonique : Mairie de Pégomas au 04 93 42 22 52 ou Daniel ZEDET au 04 93 60 98 74

JUDO KWAI de PEGOMAS

Jérôme UBALDI a été qualifié dans l'équipe minime pour représenter le département des Alpes-Maritimes au tournoi international d'Orléans le 1er Mai 2005. L'équipe des Alpes-Maritimes s'est classée 1ère de la 2ème division. Il a également été qualifié pour le master's de Monaco du 19 juin 2005 en finale du grand prix régional minime.

Félicitations à notre jeune champion !



MAISON POUR TOUS

Les élèves du cours de musique de la Maison Pour Tous ont participé au piano organisé par le Conservatoire Municipal de Musique de Mouans-Sarrazin en 2005.

Léana BIANCHI , Antonin BRUNA et Lana CIMIGNANI ont remporté la coupe (15/20) dans la catégorie débutant 1 pour les prestations de classique et ja remporté la coupe (16/20) dans la catégorie débutant 2 pour les prestations de jazz. Enfin, Loïc DEVILLIERS a été médaillé d'argent (14/20) dans la catégorie débutant 1 pour la prestation classique et dans la catégorie secondaire pour la prestation jazz. Egalement qualifiés au concours régional de piano du 12 juin 2005 organisé par le Conservatoire Municipal de Musique de Mouans-Sarrazin, ils participeront tous à la finale qui se déroulera à Reims le 30 octobre prochain.

Toutes nos félicitations à nos jeunes talents pégomassois !



TOURNOIS DE FOOTBALL 2005

Dimanche 1^{er} mai, deux équipes pégomassoises se distinguaient en catégorie Ecole de Foot et Débutant 1^{ère} année, sur 28 équipes.

Ce sont ensuite les équipes Benjamins et Poussins qui participaient au tournoi du 8 mai (20 équipes). Au même moment avait lieu le jubilé de Philippe ROUX qui, à 38 ans, a décidé de se retirer.

Au tournoi de Pentecôte, et malgré les intempéries, les Poussins de Pégomas 2 se classaient 3^{ème}, et les Benjamins de Pégomas 1 se classaient également 3^{ème} (29 équipes).

En catégorie - 15 ans, l'équipe fanion de Pégomas, qui a fait un excellent tournoi, remporte pour la 3^{ème} année le Challenge Zuppardo en battant en finale le R-C Grasse 2 4-0.

Enfin, les 4 et 5 juin, l'USP Football de Pégomas a accueilli les centres de formation du Paris-St-Germain et du FC Brussels (Belgique), qui, séduits par le cadre, le climat et l'organisation, ont promis de revenir l'année prochaine. (18 équipes)

Le Club de Pégomas tient à remercier les arbitres pour leurs performances, qui ont reçu une salve d'applaudissements lors de la remise des récompenses. Les jeunes CONIGLIO Jean-Paul et Laurent, FLORENT Nicolas qui ont de belles années devant eux en tant qu'officiels. Un salut sincère aux arbitres bénévoles du club qui ont encadré et officié de main de maîtres eux aussi.

COLLEGE DES MIMOSAS

Le 4 juin a eu lieu à la Salle Europa de Mandelieu le gala de fin d'année des élèves du collège des mimosas.

Un spectacle bien organisé avec beaucoup d'imagination et de travail (théâtre, chorale, danse) qui rassemblé un public nombreux et attentif, charmé par les prestations des élèves, artistes pour un soir.

Félicitation aux professeurs organisateurs de cette soirée ainsi qu'à M. GILLET, Proviseur, qui a reçu une ovation de ses élèves.

D'autre part des élèves de 3^{ème} ont participé au concours de la résistance et de la déportation. Nombreux ont été récompensés par les associations d'anciens combattants et une élève du collège, Sonia TOMASELLI, s'est illustrée dans ce concours.

Félicitations à notre jeune pégomassoise pour son prix.



S DE PEGOMAS

concours régional de
tous les 5 et 6 février

porté la médaille d'or
jazz. Hugo PAULZE a
ons classique et jazz.
e élémentaire pour la
z.
nisé par l'UMPE, ils
main.



| culture - vie associative |

PROGRAMME DES FESTIVITES DE L'ETE

FÊTE DE LA ST PIERRE

Organisation : Association Pégomas en Fête

Samedi 2 juillet 2005 - Place Parchois

- 18 heures : Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un apéritif.
- 21h30 : Bal

Dimanche 3 juillet 2005 - Place Parchois

- 12h30 : Aïoli dansant - 25 €
- Renseignements : 06 09 51 96 06
- Réservations Office de Tourisme : 04 93 42 85 17

Lundi 4 juillet 2005

- Foire Commerciale (Logis)

ESTIVALES DE LA SIAGNE

Organisation : Mairie de Pégomas

Voir programmation ci-contre

FORUM DES ASSOCIATIONS - SPORT EN FÊTE

Organisation : Mairie de Pégomas

Samedi 10 septembre 2005 - Place Parchois

10h - 18h

- Nombreuses démonstrations et animations
- Remise des récompenses à 11h, suivi d'un apéritif

APPEL AUX TALENTS PEGOMASSOIS !

La mairie de Pégomas souhaite remettre à l'honneur les talents pégomassois à l'occasion du "Forum des Associations et Sport en Fête".

Si vous avez reçu une distinction dans les domaines artistique, culturel ou sportif, nous vous remercions de contacter le Service Sport et Vie Associative de la mairie

ou 04 93 42 22 52 **avant le 1^{er} septembre 2005.**





KABARET 31

Vendredi 8 Juillet 2005 - 21h

Esplanade Salle des Fêtes
Entrée gratuite

Un accordéon décalé, allumé.
Une contrebasse droite troublante, immobile.
Deux femmes revisitent le cabaret de l'entre deux-guerres ; celui qui dérange, celui qui se moque, celui qui touche...

Chaque chanson est un petit numéro ; chaque personnage est une histoire.
Kabaret 31 est un spectacle musical gai, triste, beau, moche plein de grimaces et d'émotions brutes.



CINEMA PLEIN AIR "LES CHORISTES"

Vendredi 29 Juillet - 22h

Esplanade Salle des Fêtes
Entrée gratuite

Film de Christophe Barratier, produit par Jacques Perrin.

En 1949, Clément Mathieu, professeur de musique sans emploi, est nommé surveillant dans un internat de rééducation pour mineurs. Particulièrement répressif, le système d'éducation du Directeur Rachin peine à maintenir l'autorité sur des élèves difficiles. En familiarisant les pensionnaires à la magie du chant, Mathieu va transformer leur vie...



CONCERT GOSPEL "BLACK NESS GOSPEL SINGERS" Vendredi 5 Août 2005 - 21h Parvis de l'Eglise St Pierre Entrée 8 €

Groupe de gospel italien de renommée internationale, celui-ci est dirigé par la célèbre cantatrice Hanah Paula. Composé de 8 artistes, tous issus du conservatoire, ils interprètent un répertoire dynamique et rythmé. Des voix et des chants à donner le frisson.



CONCERT

Chansons Provençales ... en Français

Vendredi 19 Août 2005 - 21h

Esplanade Salle des Fêtes
Entrée 8 €

Des chansons populaires provençales...en français. Cela peut surprendre. Jean-Michel Mayer pose ainsi la question du statut du provençal aujourd'hui. Le provençal n'est pas sa langue maternelle. La langue française s'offre donc naturellement à lui pour chanter la Provence, et l'art de vivre dans cette région, à travers la beauté et la poésie des textes qu'il interprète. Jean-Michel Mayer s'appuie sur la musique et les mots qu'elle véhicule pour pérenniser une culture.



"Laissez-vous guider par ce troubadour, sur les chemins de la Provence d'hier et d'aujourd'hui."

LONELY CIRCUS

Samedi 17 septembre 2005 - 20h30

Esplanade Salle des Fêtes
Entrée gratuite

De et avec Louis Bomal et Sébastien Le Guen.

Les Lonely, le cirque comme vous l'aimez... Troisième génération des Lonely, famille de forains alsaciens, Christopher, Robert et Mathilda revisitent avec charme et virtuosité les classiques de notre enfance. Ils ont fait le choix rare de présenter dans la rue, à l'ancienne et avec authenticité, une revue unique en son genre : acrobatie et danse sur fil de fer, grande illusion, tour de chant et (du jamais vu dans la rue) une otarie savante. Cette dernière prénommée Pascal est un membre de la famille à part entière. Un moment plein de charme et de frisson.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL : UN PAS DE PLUS POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création, le SIVADES, établissement public regroupant les communes de Cannes, Cabris, Peymeinade, Saint-Cézaire sur Siagne, Saint-Vallier de Thiey, Spéracèdes, Le Tignet, ainsi que la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, a pour objectif de mettre en place une filière globale de traitement des déchets, dans le but de faire face à leur accroissement constant et pour en assurer une meilleure gestion. Nouvelle étape après le lancement du tri sélectif, démarche écologique aujourd'hui ancrée dans les habitudes de la population, le compostage individuel s'impose désormais comme un geste clé - pour ceux possédant un jardin - dans le processus de valorisation des déchets.

Durant ces quatre dernières années, le tri sélectif s'est progressivement mis en place au sein des douze communes membres du SIVADES qui gère aujourd'hui 130 000 tonnes de déchets, produites annuellement par une population d'environ 160 000 habitants. Une initiative couronnée de succès et qui voit cet effort permanent de gestion globale des déchets amorcer à présent une nouvelle étape majeure : la mise en place du compostage individuel des déchets fermentescibles. Un procédé simple et efficace consistant à recueillir l'ensemble de ses déchets ménagers (reste de repas, épluchures, déchets de jardin, etc.) à l'intérieur d'un composteur individuel. Il ne reste plus à l'utilisateur qu'à entretenir son compost en le retournant et en l'arrosant régulièrement. Ce processus biologique de décomposition des déchets organiques se réalise ainsi naturellement sous l'effet de la chaleur et de l'humidité. Une technique simple, qui ne génère aucune nuisance olfactive et présente de nombreux avantages écologiques.

Une valorisation de 30% des déchets

Outre son intérêt direct reposant sur la fabrication de compost par les utilisateurs qui disposent, de la sorte, d'un engrais naturel "fait maison", le compostage participe activement à la protection de l'environnement en diminuant considérablement les quantités de déchets à collecter, transporter, traiter et

éliminer. Ce sont en moyenne près de 30% des déchets qui seront ainsi valorisés par l'utilisateur lui-même. Un résultat qui s'inscrit dans une logique de maîtrise des coûts grâce à la "non entrée" des déchets valorisables dans le circuit de la collecte et du traitement. En outre, en parallèle à ce dispositif individuel, le SIVADES a pour objectif de réaliser une chaîne complète d'unités de traitement des déchets bien précis. Ainsi, après la création du centre de tri de Cannes la Bocca, équipement ayant permis l'année dernière de valoriser près de 10 000 tonnes de déchets "propres et secs" (magazines, journaux, cartons, emballages, etc.), et la mise en place d'un réseau de déchetteries de proximité sur l'ensemble du territoire du syndicat destinées à recueillir les déchets volumineux ou dangereux, le SIVADES projette la construction d'un centre de compostage des déchets. "Cette nouvelle structure high-tech aura pour objet de transformer les déchets fermentescibles en compost qui pourra par la suite, être redistribué aux collectivités membres du SIVADES, générant ainsi une importante baisse des coûts pour la gestion et l'embellissement de leurs espaces verts". Il reste aux habitants du SIVADES à montrer l'exemple en prenant part à cette nouvelle étape écologique basée sur le compostage individuel. Un geste éco-citoyen simple, pratique et efficace qui contribuera de manière significative à la protection de notre environnement.

ENVIRONNEMENT



REUNIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un concept qui se résume en une simple phrase : “un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”.

La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence a organisé des conférences dans les communes membres, sur l'économie d'énergie.

Ces réunions, en partenariat avec EDF ont eu pour but de sensibiliser les administrés sur l'économie possible en matière d'énergie.

Renseignements :

Pôle Azur Provence / Service Environnement :
04 97 05 22 00

Espace Info Energie : 04 92 60 78 75

VISITE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT A PEGOMAS

Le 25 février, Serge LEPELTIER, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a fait une visite à Pégomas pour nous confirmer la participation de l'Etat pour les travaux de mise en sécurité contre les inondations de la Siagne et de la Mourachonne.

Reçu par le Maire, il était accompagné de M. ESTROSI, Président du Conseil Général, Mme TABAROT, Député de la 9ème circonscription, M. SERRA, Sous-Préfet, et M. LEROY, Président du SISA.



SEMAINE NATIONALE
DU TRANSPORT PUBLIC

du 16 au 22 Septembre 2005

Renseignements Pôle Azur Provence
04 97 05 22 00

ENVIRONNEMENT - TRANSPORTS

LES MODALITES DE L'EMPLOI DU FEU : LE BRULAGE

La période rouge est constituée d'une période fixe du 1er juillet au 30 septembre et de périodes qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques exceptionnelles. En période rouge, tout usage du feu est interdit dans la zone à risques d'incendies de forêts et notamment les incinérations, écobuage, feux de camps, cigarette, etc.

La période verte couvre le reste de l'année. Il est interdit, en tout temps et en toutes circonstances, au public, c'est à dire aux propriétaires ou leur ayant droit, de porter ou d'allumer du feu dans la zone à risques d'incendies de forêt.

En cas de doute, contacter le service sécurité et prévention au 04 92 60 20 64.



| environnement - transports |

RAPPEL : BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables

- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

- de 10h à 12h les dimanches

Ces mêmes horaires s'appliquent aux particuliers pour les opérations de réparation et de réglage de moteur.

MANIFESTATION CONTRE L'IMPLANTATION DE L'ANTENNE SFR

Le 4 juin, le collectif "Bougeons l'antenne" a organisé un défilé partant du centre de Pégomas jusqu'au pied de l'antenne SFR chemin du Castellaras.

Manifestation soutenue par les élus de la commune, le conseiller régional, la représentante du député, les parents d'élèves et les riverains du Castellaras.



CANICULE 2003 - DOSSIERS SINISTRES

La commune de Pégomas attend toujours son classement en catastrophe naturelle malgré les 58 dossiers présentés par les administrés.

La municipalité après avoir interpellé par courrier les députés du département et de la circonscription (Mme TABAROT - M. ESTROSI - M. LUCAS) a participé également à :

- une réunion organisée par l'association des maires des Alpes-Maritimes en mairie de Biot le 26 janvier.

- deux réunions en Sous-Préfecture le 4 mars et le 3 mai.

- une réunion à Paris au Ministère de l'Intérieur le 19 avril.

M. le Maire continue les démarches pour obtenir ce classement afin que les administrés sinistrés puissent interpellier leurs assureurs

LIGNE A GRANDE VITESSE (L.G.V CÔTE D'AZUR)

Le débat public concernant la ligne à grande vitesse est ouvert.

La densité démographique de notre département plaide pour une liaison rapide Nice-Paris, surtout depuis que le trafic de l'aéroport arrive à des pointes de saturation.

Il est évidemment regrettable que ce débat arrive bien tard alors que l'urbanisation complique à présent le tracé de cette ligne vitale pour l'économie de notre département. L'élaboration de ce projet s'annonce difficile de par la complexité géographique et démographique de notre département où il faut tenir compte des villes de congrès Cannes, Antibes, Nice, à forte connotation

touristique sans oublier le site de Sophia-Antipolis, Grasse et aussi Monaco et la continuité vers l'Italie.

Le débat est loin d'être clos ; aujourd'hui il y a les idées ; demain il y aura le prix, les délais, les recours... Quel que soit le tracé retenu, la L.G.V fera son lot de mécontents (nuisances sonores, paysagères, dévalorisation du patrimoine...)

La ligne L.G.V représente une vraie alternative à la voiture et doit permettre le désenclavement des Alpes-Maritimes en favorisant l'arc méditerranéen Barcelone / Gênes.

Le réseau ferré de France se prononcera bientôt sur la faisabilité de cette ligne ; en attendant le débat continu.



LES NOUVEAUX COMMERCES

| infos village |

Depuis le début de l'année, de nombreux commerces ont fait le choix de s'installer sur notre commune (changement d'affectation ou de propriétaires). Bienvenue à ces nouveaux commerçants qui favoriseront le dynamisme de notre ville.

Nouveau traiteur : "SAVEURS DU MONDE" (*quartier du Château*)

Boulangerie "DAGAN"

Ristorante "DE FELICE"

Boulangerie "AU PAIN PAYSAN"

(*M. BARRAL Olivier*)

Prêt à porter masculin "SEVEN MEN" by cocotier

"AU CAFE DES DELICES" (*Logis*)

"LOOK NANA" (*Logis*)

"FANTASIE" bijoux (*Logis*)

"L'IDEAL" Bar - Restaurant (*Logis*)

"DOCTEUR SERRURES"

M. AUGUSTE Marc (SUPER U)

LES SAPEURS-POMPIERS de LA VALLEE DE LA SIAGNE RECRUTENT

La caserne des pompiers s'est agrandie ! Depuis le 4 juin 2005 les pompiers de Pégomas et la Roquette sur Siagne se sont regroupés en une seule caserne avenue Frédéric Mistral sous l'appellation "Val de Siagne".

Pas moins de 80 hommes du feu sont à votre écoute et secours 24h/24h sous le commandement des Lieutenants DEMARIA et BOURGEOIS.

Les sapeurs-pompiers recrutent pour l'année 2006 sur les critères suivants :

- habiter les communes de Pégomas ou la Roquette
- avoir 18 ans
- posséder l'attestation formation aux premiers secours
- si possible, posséder le permis poids lourds

Toutes les candidatures devront être adressées à Messieurs les Chefs du centre des Sapeurs-Pompiers Val de Siagne, Avenue Frédéric Mistral - 06 580 PEGOMAS

REPAS DES ANCIENS - *ci-contre*

Les 16 et 23 juin, plus de 200 personnes se sont retrouvées au restaurant "Le Domaines des Gaveliers" à Pégomas, en présence de M. le Maire, Gilbert PIBOU, Mme FERRERO, Adjoint aux Affaires Sociales et toute son équipe, ainsi que les membres du Conseil d'Administration, pour le repas annuel des "anciens" de la commune, organisé par le CCAS.

Les repas se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse, animés par messieurs CERIÉLO, PULEO et BLANC.

Nous remercions tous les participants d'avoir honoré, par leur présence, ce déjeuner.



TAXE DE SEJOUR

Le Conseil Municipal a institué une taxe de séjour sur la commune de Pégomas. Celle retenue est dite "au réel". Celle-ci est applicable aux touristes séjournant sur la commune. En raison du rôle d'intermédiaire dans le cadre du recouvrement de la taxe, les loueurs sont soumis à un certain nombre d'obligations, tant en ce qui concerne le recouvrement de la taxe que la tenue de documents relatifs aux sommes perçues.

1 - le tarif de la taxe de séjour doit être affiché,

2 - le logeur a l'obligation de percevoir la taxe de séjour. Le non-respect de cette obligation constitue une contravention de seconde classe,

3 - le logeur a l'obligation d'inscrire sur un état le nombre de personnes ayant logé dans l'établissement, le nombre de

INFOS VILLAGE

jours passés, le montant de la taxe perçue et les motifs d'exonération ou de réduction,

4 - le reversement de la taxe s'effectue sous forme de déclaration trimestrielle accompagnée d'un état décrit ci-dessus. Elle implique une relation de confiance entre ces établissements et la Mairie.

Cette taxe contribue au développement touristique de Pégomas. Avec plus de moyens, les opérations de promotion sont plus importantes et la fréquentation touristique de la commune en augmentation. Les loueurs en sont les premiers bénéficiaires.

Nous comptons sur votre participation pour le reversement de cette taxe.



| éducation - jeunesse - loisirs |



ECOLE PRIMAIRE JEAN ROSTAND

Un nouveau préfabriqué, aux toutes nouvelles normes, a été installé à l'école primaire Jean Rostand en remplacement de l'ancien devenu vétuste, et pour le plus grand confort des élèves.

ECOLE MATERNELLE JULES FERRY



Livrées en avril, les deux nouvelles classes de maternelle, après avoir servies de garderie périscolaire, vont trouver leur destination finale ; à savoir l'accueil des petits écoliers pour la rentrée 2005 / 2006.



VISITE DE L'ECOLE MATERNELLE...

Comme chaque année, la crèche et la halte garderie organisent des visites à l'école maternelle, en collaboration avec l'équipe enseignante. Les futurs écoliers découvrent en douceur l'environnement scolaire qui les attend en septembre.

HALTE GARDERIE

Le nombre de places étant limité, la mairie de Pégomas vous invite à vous faire inscrire rapidement, n'attendez pas le mois de septembre !

VISITE D'UNE CLASSE A LA MAIRIE

Jeudi 9 juin dernier, la classe de CE2 de M. SALTZMAN, venait visiter la mairie. Dans le cadre d'une leçon d'instruction civique, les élèves sont venu poser des questions sur le fonctionnement de la mairie à M. le Maire, Gilbert PIBOU, à l'Adjoint à l'Education et Petite Enfance, M. Pierre MOURGUES, ainsi qu'à l'ensemble des employés qui se sont prêtés au jeu.





KERMESSE A L'ECOLE MATERNELLE JULES FERRY

Le samedi 11 juin l'école maternelle a organisé sa kermesse de fin d'année scolaire.

Un travail de préparation important de la part des professeurs et des assistantes maternelles qui a été concrétisé par un spectacle intéressant et varié, où chaque classe a présenté des chants et des costumes différents.

Les parents étaient venus nombreux pour applaudir, photographier et filmer ces artistes en herbe présentés par la directrice Mme BOURREAU, qui n'a pas compté son temps pour que cette fête soit réussie.





JEUNES TALENTS PEGOMASSOIS



*A droite :
Cécilia RASTELLO*

Félicitons notre jeune sportive pégomassoise, Cécilia RASTELLO, qui fait partie du club de gymnastique rythmique de Mouans-Sartoux, et qui, dans cette discipline, a remporté avec son équipe composée de Nahida Amare, Manon Frion, Lorène Giorgis, et Cécilia RASTELLO, la médaille de “bronze” au championnat de France “ section Fédérale DF3 Minimes” qui a eu lieu au Vélodrome de Bordeaux le 14 mai dernier. Elles avaient déjà brillamment obtenu la première place lors des championnats départementaux, régionaux, et de zone.

Vingt cinq équipes venues de toute la France avaient été sélectionnées pour cette ultime épreuve de la saison et nos jeunes ont fait honneur à notre commune et à notre communauté d’agglomération Pôle Azur Provence.

Merci encore à tous ceux qui les encadrent et les soutiennent.



SERVICE JEUNESSE

Une des nombreuses activités du Service Jeunesse.

Le séjour ski à Barret sur Méouge en décembre 2004



| éducation - jeunesse - loisirs |

CLUB ADOS DE PEGOMAS - VACANCES D'ETE

JUILLET

SEJOUR AQUA PARK JUNIOR LAND

BERGERAC

Semaine du 02 juillet au vendredi 08 juillet 2005

SORTIE AQUATICA

Mardi 12 juillet 2005

STAGE DE CATAMARAN

MANDELIEU

Semaine du 18 juillet au 22 juillet 2005

STAGE DE PLANCHE A VOILE

MANDELIEU

Semaine du 18 juillet au 22 juillet 2005

SEJOUR CAMPING KAYAK

Semaine du 25 juillet au 30 juillet 2005

SORTIES JOURNEE

25 juillet : Rencontre Inter Centre

26 juillet : OK Corral

27 juillet : Accrobranche / Parcours Aventure

28 juillet : Rencontre Inter Centre

29 juillet : Rencontre Inter Centre

AOÛT

SORTIES JOURNEE

01 août : Activité Tir à l'Arc

02 août : Activité Bowling

03 août : Activité Tir à l'Arc

04 août : Activité Mini Golf

05 août : Activité Laser Quest

SEJOUR CAMPING KAYAK

Semaine du 07 août au 13 août 2005

STAGE CATAMARAN

MANDELIEU

Semaine du 16 août au 19 août 2005

STAGE DE PLANCHE A VOILE

MANDELIEU

Semaine du 16 août au 19 août 2005

SORTIES JOURNEE

22 août : Activité Bowling

23 août : Course d'Orientation

24 août : Activité Mini Golf

25 août : Activité Piscine

26 août : Tournoi de Pétanque

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

SERVICE JEUNESSE

171, route de Grasse

06 580 PEGOMAS

Tél. : 04 93 60 97 37

Attention les places sont limitées, les inscriptions se feront à la semaine !

Conception - Réalisation : Mairie de Pégomas, Service Communication

205, avenue Lucien Funel - 06 580 PEGOMAS - 04 93 42 22 52

Tirage à 2500 exemplaires

Photothèque : Mairie de Pégomas

DEVAYE Imprimeurs : 04 93 48 05 58

JUIN 2005

